



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 069-216902569-20240328-V_DEL_240328_19-DE



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **28 mars 2024**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	30	5	8

Date de convocation le **21 mars 2024**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Monsieur Karim **BALIT**

V_DEL_240328_19

Marchés d'entretien des espaces publics

Rapporteur: Monsieur MOINE

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procuration :

Ahmed **CHEKHAB** donne pouvoir à Myriam **MOSTEFAOUI**, Yvette **JANIN** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Frédéric **KIZILDAG** donne pouvoir à Nadia **LAKEHAL**, Nordine **GASMI** donne pouvoir à Richard **MARION**, David **LAÏB** donne pouvoir à Hélène **GEOFFROY**

Absents :

Nacera **ALLEM**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**, Christine **BERTIN**, Thierry **ELIEN**

Mesdames, Messieurs,

L'entretien des espaces communaux comprenant à la fois l'entretien et le nettoyage des espaces extérieurs est essentiel pour le cadre de vie des vaudais. Cet entretien est assuré par le service espaces verts et par des prestataires extérieurs.

A ce jour, l'accord cadre actuel « Entretien des stades municipaux et des espaces extérieurs » est divisé en cinq lots.

Les besoins de la Ville portent notamment sur des prestations de tonte, de désherbage, de débroussaillage, de fauchage, de ramassage, de taille, d'entretien et d'élagage des arbres, de nettoyage.

Cet accord cadre prendra fin le 25 juin 2024. Compte tenu de cette échéance, il s'avère nécessaire de lancer une nouvelle consultation.

A cette nouvelle procédure et afin d'optimiser les interventions mais également leurs coûts, il est proposé d'intégrer la gestion des cimetières communaux en un seul lot, de diviser les lots entretien des espaces verts et nettoyage des espaces extérieurs en deux lots géographiques (secteur nord/ secteur sud).

Au-delà du volet financier, ces nouveaux allotissements permettront un meilleur suivi des prestataires.

C'est pourquoi, pour permettre la réalisation de ces prestations, une procédure d'appel d'offres ouvert doit être lancée conformément aux articles L.2120-1, R2124-1, R2161-1 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

La consultation sera divisée en sept lots :

- Lot 1 Entretien des espaces verts secteur NORD de la Ville

Sans montant minimum, montant maximum annuel : 200 000 € HT, montant maximum sur la durée totale de l'accord-cadre : 800 000 € HT.

- Lot 2 Entretien des espaces verts secteur SUD de la Ville

Sans montant minimum, montant maximum annuel : 60 000 € HT, montant maximum sur la durée totale de l'accord-cadre : 240 000 € HT.

- Lot 3 Entretien des stades municipaux (Aubert, Ladoumègue et Jomard)

Sans montant minimum, montant maximum annuel : 180 000 € HT, montant maximum sur la durée totale de l'accord-cadre : 720 000 € HT

- Lot 4 Entretien des cimetières communaux

Sans montant minimum, montant maximum annuel : 60 000 € HT, montant maximum sur la durée totale de l'accord-cadre : 240 000 € HT

- Lot 5 Nettoyage des espaces extérieurs secteur NORD de la Ville

Sans montant minimum, montant maximum annuel : 170 000 € HT, montant maximum sur la durée totale de l'accord-cadre : 680 000 € HT

- Lot 6 Nettoyage des espaces extérieurs secteur SUD de la Ville

Sans montant minimum, montant maximum annuel : 60 000 € HT, montant maximum sur la durée totale de l'accord-cadre : 240 000 € HT

- Lot 7 Entretien des arbres

Sans montant minimum, montant maximum annuel : 90 000 € HT, montant maximum sur la durée totale de l'accord-cadre : 360 000 € HT

Le montant de la consultation pour les 4 ans est de 3 280 000 € HT

Chaque lot constitue un accord-cadre s'exécutant principalement par l'émission de bons de commandes au fur et à mesure des besoins et par marchés subséquents. Chaque accord-cadre est mono-attributaire et est conclu pour une période de douze mois, à compter de sa notification, reconductible trois fois sans que sa durée ne puisse excéder quatre ans.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Madame la Maire à signer chaque lot relatif à l'entretien des espaces publics, avec les entreprises choisies par la commission d'appel d'offres, sous réserve que ces entreprises produisent leurs attestations fiscales et sociales ;
- autoriser Madame la Maire à prendre toute mesure d'exécution relative à chaque accord-cadre.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 069-216902569-20240328-V_DEL_240328_19-DE



Après avoir délibéré, décide,

- d'autoriser Madame la Maire à signer chaque lot relatif à l'entretien des espaces publics, avec les entreprises choisies par la commission d'appel d'offres, sous réserve que ces entreprises produisent leurs attestations fiscales et sociales ;
- d'autoriser Madame la Maire à prendre toute mesure d'exécution relative à chaque accord-cadre.

Suffrages exprimés	35	
Vote(s) Pour	35	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN-DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGE s, Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Frédéric KIZILDAG , Nordine GASMI , David LAÏB , Richard MARION , Ange VIDAL , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 28 mars 2024.



Le secrétaire de séance

Karim BALIT